



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique par écrit et une consultation publique auront lieu dans le cadre d'une dérogation mineure pour la propriété située au 1181, chemin du Lac-Mon-Loisir.

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant cette propriété :

La propriété est désignée comme étant le 1181, chemin du Lac-Mon-Loisir. La dérogation concerne la réduction de la marge latérale de la maison. Cette dernière devrait être de 3 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge latérale à 2,7 mètres. Deuxièmement, la marge avant du garage devrait être de 8 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge arrière à 7,6 mètres.

Le Conseil prendra connaissance des avis écrits lors de la séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021. De plus, la consultation publique aura lieu ce 4 octobre à 19h00 à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de Ville, au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

Date limite de réception des avis écrits : 1^{er} octobre 2021 à 16h00

Par écrit à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

a/s de Patrick Baril

101, rue Hôtel-de-Ville

Saint-Alexis-des-Monts, Québec J0K 1V0

Ou par courriel à l'adresse suivante :

pbaril@saint-alexis-des-monts.ca

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 15^{IÈME} JOUR DE SEPTEMBRE 2021

MARYSE ALLARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE